

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE :

L'ambition d'un développement économique durable portée par la ville des Abymes s'est traduite par la réalisation du Parc d'Activités La Providence sur 90 ha, opération que la SEMAG aménage, commercialise et gère depuis 1997.

Cette ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) est, de par sa superficie et le nombre d'entreprises et d'administrations qui s'y installent, le second poumon économique de la Guadeloupe.

Le positionnement stratégique de cette zone d'activités est depuis son origine, orienté vers l'Excellence Environnementale.

Celle-ci se traduit en pratique par la certification en 2003 du site à la norme internationale ISO 14001 HQE (1er parc d'activités des DOM – 8ème en France) et par la construction de bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale).

Cette reconnaissance internationale fait du Parc d'activités La Providence un lieu unique d'excellence environnementale.

La SEMAG a souhaité aller au-delà de son accompagnement envers les entreprises s'installant au sein de ce site remarquable, en s'inscrivant durablement dans la transition énergétique et le respect de l'environnement par la construction, notamment, de deux projets exemplaires sur le Parc d'Activités La Providence :

KANN'OPÉ : programme immobilier d'entreprise moderne et respectueux de l'environnement au service de la qualité de vie au travail.

Implanté au cœur d'un parc paysager, le programme immobilier d'entreprise KANN'OPÉ, se situe au cœur du pôle administratif.

Les 9 bâtiments de ce programme immobilier d'entreprise y sont construits selon les normes HQE, avec les 4 cibles prépondérantes suivantes :

- **la gestion énergie** : bâtiments faiblement énergivores, équipés de brise-soleil, de débords de toiture, de double vitrage, d'une bonne isolation, chauffe-eau solaire et de panneaux photovoltaïques.
- **la gestion eau** : récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage
- **la gestion des déchets** : tri sélectif partout
- **la gestion du chantier propre** : respect des exigences du chantier vert, travaux réalisés avec un minimum de nuisances pour l'environnement et pour les riverains.

La SEMAG a reçu en Novembre 2014 de l'ADEME, le Trophée Environnemental « Maîtrise de l'Energie » pour le programme immobilier d'entreprise KANN'OPÉ.

EP'OPÉ : Implanté également sur le Parc d'Activités La Providence, le bâtiment EP'OPÉ est un immeuble à énergie positive répondant aux défis de la réduction des gaz à effet de serre, à usage tertiaire multi-usagers.

Le projet « **EP'OPÉ** », ambitieux et novateur s'est également inscrit dans la dynamique de réalisation des accords de Paris sur le climat (COP21) et a été *lauréat pour les 2 appels à projet lancés par l'ADEME, le FEDER et la REGION (Bâtiment Exemplaire et Photovoltaïque en autoconsommation).*

Cet immeuble de bureaux composé de 12 lots pour une superficie 1400 m² présente un bilan énergétique positif car il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Le bâtiment **ÉP'OPÉ** a fait l'objet de plusieurs mesures permettant de produire une quantité d'électricité d'origine solaire au moins équivalente à celle qui est consommée.

Pour cela, tous les choix sur le bâti et les systèmes, du ressort des concepteurs et du promoteur, ont été faits pour minimiser les consommations :

- protection solaire ;
- climatisation ;
- éclairage.

Une centrale photovoltaïque de 87 kWc et couvrant l'intégralité de la toiture a été mise en place.

Afin de permettre l'utilisation optimale de l'électricité solaire, avec les contraintes de la présence de nombreux lots et le besoin de garantir l'alimentation électrique (y compris en cas de défaillance d'EDF), le système est le suivant :

- une partie des besoins de chaque lot est alimentée directement par l'installation solaire commune (dont l'électricité est fournie gratuitement) : l'éclairage, les prises de courant et une partie de la climatisation ;

- l'autre partie des besoins de chaque lot est alimentée par un compteur EDF (climatisation).

ÉP'OPÉ, a été rendu possible grâce à l'appui financier des partenaires suivants, acteurs de l'innovation :

- la Région Guadeloupe
- le FEDER
- l'ADEME